

# Avis public du résultat de l'élection

Municipalité

PÉRIBONKA

Scrutin du

2017 11 05  
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par

STEVE

Prénom

HARVEY

Nom

, président d'élection,

que, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :

Poste	District, quartier ou numéro de poste	Appartenance politique (le cas échéant)	Nom de la personne proclamée élue
Maire	_____		GHISLAIN GOULET
Conseiller	SIÈGE #1		ÉGILDE DUFOUR
Conseiller	SIÈGE #2		GUYLAINE PROULX
Conseiller	SIÈGE #3		MARIO NIQUET
Conseiller	SIÈGE #4		MAXIME GOULET
Conseiller	SIÈGE #5		MICHEL LAVOIE
Conseiller	SIÈGE #6		ANDRÉ TROTTIER
Conseiller			
Conseiller			
Conseiller			
Conseiller			

## Signature

Donné à \_\_\_\_\_

PÉRIBONKA

Municipalité

, le

2017 11 06  
année mois jour

  
Président d'élection

SM-66 (02-06) D

Loi sur les élections et les référendums  
dans les municipalités, article 260

# Certificat d'affichage ou de publication d'un avis public

Municipalité

PÉRIBONKA

Scrutin du

2017 11 05

année mois jour

Je, STEVE HARVEY, certifie, sous mon serment d'office, que  
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

L'AVIS PUBLIC DU RÉSULTAT D'ÉLECTION

Nom de l'avis

a été publié à la date et de la façon suivante :

❖ **Pour les municipalités régies par la « Loi sur les cités et villes » (art. 345) :**

affichage au bureau de la municipalité le   
année mois jour

et

insertion dans le journal \_\_\_\_\_ le   
Nom du journal année mois jour

❖ **Pour les municipalités régies par le « Code municipal » (art. 431) :**

affichage le  2017 11 06 aux deux endroits prévus :  
année mois jour

1. BUREAU MUNICIPALITÉ DE PÉRIBONKA

Endroit

2. JOURNAL LE REFLET

Endroit

## Signature

Donné à \_\_\_\_\_

PÉRIBONKA

Municipalité

2017 11 06

année mois jour

  
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier